



Subvention de recherche James R. Mallory pour l'étude des parlements (2024-2025)

Montant

Jusqu'à 5 000\$

Période de recherche

Un an (un prolongement peut être accordé sous certaines conditions)

Date limite

31 mars 2025

Le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP) – un organisme non partisan sans but lucratif regroupant des spécialistes des parlements, des universitaires et des fonctionnaires qui s'intéressent au rôle, aux fonctions et aux réformes des institutions parlementaires – est heureux d'annoncer le lancement du concours pour l'obtention de la Subvention de recherche James R. Mallory pour l'étude des parlements (2024-2025).

La Subvention Mallory a pour objet de soutenir l'intérêt pour l'étude des systèmes parlementaires. Son but est de financer des recherches originales sur les institutions parlementaires en général, notamment des projets qui s'écartent des sujets et des méthodologies habituels de l'étude des parlements au Canada ou qui les remettent en question.

Nous encourageons les analystes des institutions parlementaires, universitaires, journalistes et autres spécialistes de recherche à soumettre une proposition de recherche. Le GCEP croit à l'inclusion des voix différentes, notamment celles des Autochtones, des Noirs, des personnes de couleur, des femmes, des personnes handicapées et des membres de la communauté LGBTQ2+, et il invite les membres de ces groupes ou d'une autre communauté aspirant à l'équité à poser leur candidature. Une attention particulière sera accordée aux universitaires et chercheurs en début de carrière.

La subvention permettra de financer des activités de recherche, telles que l'embauche d'auxiliaire(s) de recherche, la collecte et le traitement de données, les déplacements pour fins de recherche (incluant la collecte de données et la diffusion des travaux) ainsi que la publication des résultats.

La demande sera évaluée en fonction des critères suivants :

- la qualité et la faisabilité du projet de recherche,
- la pertinence du projet de recherche à l'égard des institutions parlementaires et des débats qui s'y rapportent,
- la nécessité et la pertinence du budget proposé,
- l'intérêt que porte le candidat ou la candidate au régime parlementaire, comme en font foi ses publications et recherches antérieures ou toute autre activité pertinente,
- la pertinence des publications envisagées dans le cadre de la recherche.

Le GCEP s'attend à ce que le ou la récipiendaire de la subvention produise au moins une publication savante, dans l'année qui suit l'obtention de la subvention de recherche. Le mode de diffusion est laissé à la discrétion du ou de la récipiendaire (article évalué par les pairs, monographie, chapitre de livre, etc.). Par ailleurs, le ou la récipiendaire devra aussi fournir un document décrivant les principaux résultats de sa recherche. Ce document sera publié sur le site Web du GCEP à l'intention de ses membres et d'un public plus large. Il pourra faire l'objet d'un examen par les pairs et des modifications pourraient être demandées pour en améliorer la qualité scientifique. Le document sera traduit dans l'autre langue officielle avant publication.

Le projet de recherche doit être envoyé par courriel à info@cspg-gcep.ca en format Word ou PDF (marges d'un pouce, police 12 points, double interligne, 3 pages maximum, incluant un projet de budget d'une page), au plus tard le **31 mars 2025** accompagné du curriculum vitæ du candidat ou de la candidate. Le projet peut être présenté en français ou en anglais.

Le concours est ouvert aux citoyens et citoyennes canadiens et aux résidents et résidentes permanents qui ne sont pas inscrits dans une institution postsecondaire. Le GCEP s'attend de la personne récipiendaire qu'elle souligne la contribution financière de la bourse Mallory lors de la diffusion des résultats de la recherche.

*La subvention de recherche doit son nom au regretté James R. Mallory, professeur au Département de sciences politiques de l'Université McGill et fondateur, ex-président et membre de longue date du Groupe canadien d'étude des parlements. Beaucoup de personnes ont lu les nombreuses analyses érudites que cet éminent spécialiste du régime parlementaire a réalisées sur l'institution et les questions qui s'y rattachent. Son ouvrage *The Structure of Canadian Government* demeure populaire auprès de ceux qui étudient le gouvernement du Canada.*